

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Du Conseil Communautaire  
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc  
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
DÉPARTEMENT  
DE L'ORNE

Séance du 03 février 2022

L'an deux mil vingt-deux, le trois février à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 28 janvier 2022, se sont réunis à la salle des Fêtes de Saint Symphorien des Bruyères, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	42
VOTANTS	50

CONVOCAATION

Datée	Du 28/01/22
Affichée	du 28/01/22

OBJET

Contrat de Relance et de  
Transition Ecologique  
(CRTE) :  
avenant n° 1 pour intégration  
des projets communaux  
et convention financière 2022

Monsieur Jean-Marie GOUSSIN a été nommé secrétaire de séance.

**Etaiant présents** : Véronique HELLEUX, Sylvie MOLERO, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Daniel MARIE, Serge GODARD, Philippe CROTEAU, Philippe THOURET, Marie-Odile TAVERNIER, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, Maïté GRANDCLÈRE, Christian BARBIER, Philippe VAN-HOORNE, Charlene RENARD, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Jean-Marie GOUSSIN, Lionel GONNET, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Isabelle DUVAL de LAGUIERCE, Philippe RONDEL, Hubert GORET, Delphine PRIEUR, Gilbert MATELOT, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, Christine LEBRETON, André LAMONTAGNE, François CARBONELL.

**Pouvoirs** : Dominique LORMEAU a donné pouvoir à Véronique HELLEUX  
Nathalie RIBAUT a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
François BRIZARD a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE  
Sylvie CHAUVÉL-TREPIER a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Pascal SAMSON  
Jean-Guy GRANDIN a donné pouvoir à Philippe THOURET  
Virginie VIOLET a donné pouvoir à François CARBONELL

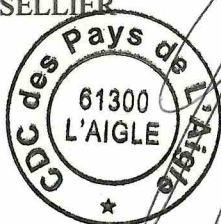
**Représentés** : Franck GAULTIER représenté par Nicole MOUGEL  
Guy MARTEL représenté par Xavier COLLET

**Absents excusés** : Alexandra DEPARIS-AUBRIL  
Nadège TROUILLET  
François HUREL  
Fabrice GLORIA

**Absent** : Pascal SUARD

Acte rendu exécutoire après  
publication le 11 février 2022

Le Président,  
Jean SELLIER



Monsieur le Président rappelle aux membres du Conseil qu'un Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) entre l'Etat et la CdC des Pays de L'Aigle a été signé le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Ce contrat stipulait qu'un avenant serait pris dans le but d'intégrer les projets des communes.

Pour rappel, ces projets doivent s'inscrire dans le projet de territoire de la collectivité répondant aux objectifs de sobriété, solidarité et modernité.

Après échange avec les communes du territoire, un certain nombre de projets peuvent être intégrés au CRTE. Il convient, pour cela, de formaliser par avenant une mise à jour de l'annexe 3 du CRTE.

Par ailleurs, et comme pour l'année passée, une convention financière annuelle doit être établie.

Cette convention identifie les projets de l'année N et l'ensemble des financements sollicités auprès de l'Etat, de ses opérateurs et autres financeurs.

Pour 2022, le montant total des dépenses (SMIRTOM, communales et intercommunales) s'élève à 5 806 550 € HT pour 2 960 041 € de subventions à solliciter auprès de l'Etat.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Communautaire n° 2021-06-24-126 du 24/06/2021 approuvant le Contrat de Relance et de Transition Ecologique entre l'Etat et la CdC des Pays de L'Aigle,
- Vu le Contrat de Relance et de Transition Ecologique entre l'Etat et la CdC des Pays de L'Aigle en date du 01/07/2021 ;

Acte rendu exécutoire après  
publication le 11 février 2022

**Le Conseil, après en avoir délibéré :**

- **APPROUVE** l'avenant n° 1 au Contrat de Relance et de Transition Ecologique entre l'Etat et la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle ci-annexé ;
- **APPROUVE** la convention financière annuelle au titre de l'année 2022 ci-annexée ;
- **AUTORISE** le Président à signer ledit avenant et la convention financière pour l'année 2022.

**VOTE : 48 POUR  
2 ABSTENTIONS Philippe THOURET et son pouvoir**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme.

Le Président,  
Jean SELLIER





**PRÉFET  
DE L'ORNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PAYS DE L'AIGLE

## AVENANT N°1

# CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

## pour le territoire de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

### AVENANT N°1

**ENTRE**

**L'État,**

Représenté par Françoise TAHERI, préfète de l'Orne,  
Ci-après désigné par « l'État » ;

D'une part,

**ET**

**La Communauté de Communes des Pays de L'Aigle**

Représenté par Jean SELIER, Président, autorisé à l'effet des présentes suivant délibération en date  
du 24 juin 2021

Ci-après désigné par « la Collectivité bénéficiaire »,

D'autre part,

**IL EST CONVENU CE QUI SUIT :**

## **Article 1 - Objet du contrat**

Article inchangé

## **Article 2- Le projet de territoire**

### **2.1. Présentation du territoire**

Article inchangé

### **2.2. Présentation des contractualisations en cours conclues entre les parties**

Article inchangé

### **2.3. Le projet de territoire**

Article inchangé

## **Article 3 – Les orientations stratégiques du CRTE**

Article inchangé

## **Article 4 – Le Plan d’actions du CRTE**

Le plan d’actions traduit le projet de territoire de façon opérationnelle.

Le plan d’actions est synthétisé dans le tableau en annexe 3 qui a fait l’objet de modifications notamment en prenant en compte les projets communaux.

Les fiches actions mûres sont annexées à la présente convention (annexe 4). Les fiches actions des projets 2022 ont, par ailleurs, été créées ou mises à jour.

Le reste des dispositions de cet article reste inchangé.

## **Article 5 : modalités d’accompagnement en ingénierie**

Article inchangé

## **Article 6 - Engagements des partenaires**

### **6.1. Engagements des partenaires**

Article inchangé

### **6.2. Dispositions générales concernant les financements**

Article inchangé

### **6.3. Mobilisation des citoyens et des acteurs socio-économiques**

Article inchangé

## Article 7 - Programmation financière (pluriannuelle)

Une convention financière annuelle est réalisée, elle identifie par action l'ensemble des financements sollicités auprès de l'Etat et de ses opérateurs (Agence de l'eau, Ademe,...) ainsi que les appels à projets qui seront mobilisés. Les autres financeurs pourront également être mentionnés. La convention financière annuelle, mise à jour annuellement, figure en annexe 6.

La programmation financière pluriannuelle de la Communauté de Communes est annexée au présent contrat par cet avenant. Il a été convenu avec les communes que leurs projets pourraient être intégrés chaque année lors de la convention financière annuelle par le biais d'un avenant au CRTE.

## Article 8 – Gouvernance du CRTE

### 8.1. Le comité de pilotage

Article inchangé

### 8.2. Le comité technique

Article inchangé

## Article 9 - Suivi et évaluation du CRTE

Article inchangé

## Article 10 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

Article inchangé

## Article 11 – Evolution et mise à jour du CRTE

Article inchangé

## Article 12 - Résiliation du CRTE

Article inchangé

Convention signée en 2 exemplaires, le xxxx 2022

Etat	Communauté de Communes des Pays de L'Aigle
Le Préfet, Sébastien JALLET	Le Président, Jean SELLIER

Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-20220203-2022-02-03-016-DE  
Date de télétransmission : 11/02/2022  
Date de réception préfecture : 11/02/2022

## Sommaire des annexes

**Annexe 1 – Diagnostics territoriaux - Inchangée**

**Annexe 2 - Tableau des contrats en cours avec l'État – Inchangée**

**Annexe 3 - Tableau de synthèse des actions par orientation - Modifiée**

**Annexe 4 - Fiches actions – Mise à jour**

**Annexe 5 - Programmation financière pluriannuelle de la CdC - Intégrée**

## Annexe 3 - Tableau de synthèse des actions par orientation stratégique

MO	Projets PPI	Année de démarrage	Axes stratégiques		
			SOBRIETE Cadre de vie et qualité environnementale du territoire	SOLIDARITE Cohésion sociale et accès aux services publics	MODERNITE Emploi et développement économique
CDC	Démolition de la Résidence Les Sapinettes	2021	x	x	
CDC	Requalification et renaturation de la Place de Verdun à L'Aigle	2021	x		
CdC / Ville de L'Aigle	OPAH/OPAH-RU et logement	2021	x	x	x
CdC	Dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme	2021		x	
CDC	Aménagement des anciens locaux DGFIIP en siège de la CdC	2021		x	
CDC	Démarche accessibilité - Programme Adap	2021		x	x
CDC	Informatisation des écoles	2021		x	
CdC	Recrutement d'un(e) chef(fe) de projet CRTE / transition écologique	2021			x
CDC	Contrat Territoire Eau et Climat sur le bassin de la Risle et de la Charentonne	2021	x		
SMIRTOM	Implantation d'une recyclerie dans la Région de L'Aigle	2021	x	x	x
CDC	Voie douce	2022	x		
CDC	Construction d'un atelier relais à La Ferté Fresnel	2022			x
CDC	Aménagement du bourg de Moulins la Marche	2022	x		
CDC	Jeux extérieurs cours d'écoles	2022	x	x	
CDC	Remplacement chaudière de l'école de Moulins la Marche (pour une chaudière à granulés)	2022	x		
La Ferté en Ouche	Voirie et réseaux (réhabilitation ancienne école) pour la création de logements sociaux (SAGIM) à Villers en Ouche	2022	x	x	
La Ferté en Ouche	Parcours de santé à La Ferté Fresnel	2022	x	x	
St Hilaire sur Rille	Changement d'une chaudière gaz par une chaudière à bois granulés dans un logement communal	2022	x		
Moulins la Marche	Création d'un Maison France Services	2022	x	x	x
St Symphorien des Bruyères	Installation de panneaux photovoltaïques sur les ateliers communaux	2022	x		
Vitral sous L'Aigle	Création d'un chemin piéton	2022	x	x	
CDC	Démolition - Reconstruction école La Ribambelle	2023	x	x	
CDC	Aménagements publics du Quartier de La Madeleine	2023	x	x	
CDC	Réhabilitation - extension du pôle animation sociale du quartier de La Madeleine	2023	x	x	
CDC	ANRU - Viabilisation-démolition chaufferie	2023	x		
Office de Tourisme	Déplacement Office de Tourisme	2023	x		x
CDC	Programme de rénovation énergétique du patrimoine immobilier	2023	x		
CDC	Transformation des locaux de la CdC en pôle d'action sociale	2023		x	x
CDC	Aménagement du bourg de La Ferté Fresnel	2023	x		
La Ferté en Ouche	Construction des ateliers techniques de la commune	2023			x
CDC	Développement du site Etang La Croix Lamirault - Ferme de Rai	2024	x		
CDC	Réflexion besoins logements apprentis/saisonniers...	2024	x		x
CDC	Aménagement du bourg de Saint Evroult Notre Dame du Bois	2024	x		
CDC	Aménagement du bourg (Saint hilaire sur Rille, Les Aspres)	2024	x		
CDC	Aménagement des boulevards de la traversée de L'Aigle	2025	x		
CDC	Rénovation du gymnase de Moulins la Marche	2025	x		
CDC	Rénovation de l'école de La Ferté Fresnel	2026	x		
Ville de L'Aigle	Espace des Tanneurs	d'ici 2026	x	x	x
Ville de L'Aigle	Espace du Cadran : locaux commerciaux	d'ici 2026	x	x	x
Ville de L'Aigle	Réhabilitation gymnases	d'ici 2026	x	x	
Ville de L'Aigle	Restauration cinéma L'Aiglon		x	x	x
Ville de L'Aigle	Site de la Mousse : projet à définir selon contraintes après démolition				
Ville de L'Aigle	Viabilisation logements sociaux pour Orme Habitat			x	



## Annexe 4 - Fiches actions créées ou mises à jour

**Annexe 4.7 – Voie douce St Sulpice Rai**

**Annexe 4.13 – Aménagement de la rue Jean Gabin - Moulins la Marche**

**Annexe 4.17 – Implantation d'une recyclerie dans la Région de L'Aigle**

**Annexe 4.18 – Construction d'un atelier relais à La Ferté Fresnel**

**Annexe 4.19 – Jeux cours d'école**

**Annexe 4.20 – Remplacement d'une chaudière à l'école de Moulins la Marche**

**Annexe 4.21 – Viabilisation de logements sociaux à Villers en Ouche**

**Annexe 4.23 – Remplacement d'une chaudière dans un logement communal de Saint Hilaire sur Rille**

**Annexe 4.22 – Création d'un parcours de santé à La Ferté Fresnel**

**Annexe 4.24 – Création d'une Maison France Services à Moulins la Marche**

**Annexe 4.25 – Installation de panneaux photovoltaïques sur les ateliers communaux de Saint Symphorien des Bruyères**

**Annexe 4.26 – Création d'un cheminement piéton à Vitrai sous L'Aigle**

# Annexe 5 - Programmation financière pluriannuelle de la CdC

Plan pluriannuel d'investissement (2022-2026) - CONSEIL DU 24 juin 2021

Compétences	Opération	Détails	Avancement chiffrage	Montant dépenses TTC	Montant dépenses (autres de FCVA)	Montant recettes (subventions et participations)	Besoin de financement CDC	2021 (non completé)	2022	2023	2024	2025	2026	Total 2022 / 2026
								Besoin de financement	Besoin de financement	Besoin de financement	Besoin de financement	Besoin de financement	Besoin de financement	
Aménagement du territoire / Urbainisme	ANRU - La Madeleine	Démolition de la Résidence Les Sapinettes	APD	700 000	585 172	363 739	221 434	221 434	-	-	-	-	-	-
Aménagement du territoire / Urbainisme	ANRU - La Madeleine	Démolition de l'école La Ribambelle	Etude de faisabilité	151 200	126 397	63 199	63 199	-	-	-	63 199	-	-	63 199
Aménagement du territoire / Urbainisme	ANRU - La Madeleine	Démolition de la chaufferie	Simple évaluation	26 730	26 730	13 365	13 365	-	13 365	-	-	-	-	13 365
Aménagement du territoire / Urbainisme	ANRU - La Madeleine	Reconstruction de l'école de la Ribambelle - 6 classes	Etude de faisabilité	3 435 600	2 872 024	1 431 500	1 440 524	-	144 052	576 210	720 262	-	-	1 440 524
Aménagement du territoire / Urbainisme	ANRU - La Madeleine	Aménagement des espaces publics	Simple évaluation	6 321 672	5 284 665	3 925 735	1 358 929	-	271 786	271 786	271 786	271 786	271 786	1 358 929
Aménagement du territoire / Urbainisme	ANRU - La Madeleine	Extension - réhabilitation du Pôle Animation Sociale (PAS)	Etude de faisabilité	1 218 000	1 018 199	609 000	409 199	-	40 920	163 680	204 600	-	-	409 199
Aménagement du territoire / Urbainisme	ANRU - La Madeleine	Viabilisation des parcelles pour reconstruction des logements sociaux dans le quartier	Simple évaluation	288 000	288 000	204 000	84 000	-	21 000	21 000	-	21 000	21 000	84 000
Aménagement du territoire / Urbainisme	ANRU - La Madeleine	Viabilisation des parcelles pour reconstruction des logements sociaux hors quartier	Simple évaluation	450 000	450 000	318 750	131 250	-	-	32 813	32 813	32 813	32 813	131 250
Aménagement du territoire / Urbainisme	ANRU - La Madeleine	Mandataires ANRU	Marché signé	375 365	313 790	218 451	95 339	9 534	17 161	17 161	17 161	17 161	17 161	85 805
Aménagement du territoire / Urbainisme		<b>Sous-Total ANRU</b>		<b>12 966 567</b>	<b>10 964 978</b>	<b>7 147 739</b>	<b>3 817 239</b>	<b>230 967</b>	<b>508 284</b>	<b>1 082 648</b>	<b>1 309 820</b>	<b>342 759</b>	<b>342 759</b>	<b>3 586 272</b>
Aménagement du territoire / Urbainisme	Requalification des espaces publics de L'Aigle	Requalification et renaturation de la Place de Verdun	APD	3 471 000	2 901 617	2 251 000	650 617	650 617	-	-	-	-	-	-
Aménagement du territoire / Urbainisme	Voie douce - St Sulpice / Ferme de Rai	Tronçons hors L'Aigle centre	Etude de faisabilité	2 070 000	1 730 437	670 000	1 060 437	-	530 219	530 219	-	-	-	1 060 437
Aménagement du territoire / Urbainisme	Requalification des espaces publics de L'Aigle	Boulevards Vaugois / Rouyer (sur base des travaux du projet avenue Maréchal de Laitre)	Simple évaluation	3 000 000	2 507 880	1 378 000	1 129 880	-	-	-	-	564 940	564 940	1 129 880
Aménagement du territoire / Urbainisme	OPAH	Total opérations OPAH et OPAH RU	Marché signé	1 110 138	1 006 598	471 934	534 664	19 800	53 789	100 961	102 350	111 100	148 555	516 754
Tourisme et développement culturel	Office de tourisme	Déménagement de l'Office de Tourisme (financé par le budget annuaire)	Simple évaluation	300 000	250 788	0	250 788	-	-	-	-	-	-	-
Tourisme et développement culturel	Propriété La Croix Lamirault / Ferme de Rai	Développement du site suite à l'étude	Simple évaluation	200 000	167 192	0	167 192	-	-	-	83 596	83 596	-	167 192
Développement économique	Zone industrielle L'Aigle	Rachat du foncier - Participation de la CdC - Fin en 2022	Marché signé	200 000	200 000	0	200 000	100 000	100 000	-	-	-	-	100 000
Développement économique	Zone d'activités du Bois Aulard	Développement des parcelles récemment acquises pour revente - Achat pour 100K€ en 2021	xx	0	0	0	0	-	-	-	-	-	-	-
Bâtiments - Stratégie patrimoniale	Rénovation énergétique / Energies renouvelables	Enveloppe courante après subventions (CEE, Ademe, DETR, Région, etc.) - Programme à définir et enveloppe à confirmer	Enveloppe annuelle	150 000	125 394	60 000	65 394	-	65 394	65 394	65 394	65 394	65 394	326 970
Bâtiments - Stratégie patrimoniale	Redéploiement des équipes administratives	Aménagement futur siège de la CdC - Place de l'Europe	Etude de faisabilité	1 456 000	1 217 158	710 000	507 158	507 158	-	-	-	-	-	-
Bâtiments - Stratégie patrimoniale	Programme de accessibilité des bâtiments	Programme ADAP (nécessite une mise à jour, une extension au territoire de la Ferté Fresnel et une validation)	Etude de faisabilité	145 000	121 214	0	121 214	-	121 214	121 214	121 214	121 214	121 214	606 071
Bâtiments - Stratégie patrimoniale	Enveloppe courante	Grosses opérations patrimoine sur tous bâtiments intercommunaux	Enveloppe annuelle	300 000	250 788	0	250 788	-	250 788	250 788	250 788	250 788	250 788	1 253 940
Equipements sportifs	Gymnase de Moulins la Marche	Rénovation du gymnase sans extension (Scénario avec extension : 2M€ - reconstruction : 2,7M€)	Etude de faisabilité	1 400 000	1 170 344	650 000	520 344	-	-	-	-	260 172	260 172	520 344
Action sociale / Service à la population	Redéploiement des équipes administratives	Transformation des locaux Place du Parc en "Pôle d'action sociale"	Simple évaluation	200 000	167 192	33 333	133 859	-	133 859	-	-	-	-	133 859
Scolaire	Enveloppe courante	Enveloppe hors bâtiments (informatique, mobiliers, équipements divers)	Enveloppe annuelle	100 000	83 596	30 000	53 596	-	53 596	53 596	53 596	53 596	53 596	267 980
Scolaire	Ecole de la Ferté Fresnel	Rénovation lourde	Simple évaluation	1 500 000	1 253 940	600 000	653 940	-	-	-	-	-	653 940	653 940
Voies	Travaux courants + ouvrages d'art	Marchés à bons de commande	Enveloppe annuelle	350 000	292 586	0	292 586	-	292 586	292 586	292 586	292 586	292 586	1 462 930
Voies	Voie Interquartier	Réalisation du Pont de liaison à la voie interquartier	Etude de faisabilité	200 000	167 192	0	167 192	-	-	-	167 192	-	-	167 192
Voies	Ouvrage d'art	Port Rue Général de Gaulle - Intervention urgente. Reprise à neuf (durée de vie 80 ans)	Etude de faisabilité	200 000	167 192	0	167 192	-	167 192	-	-	-	-	167 192
Voies	Aménagement de Bourg	Rue Jean Gabin - Moulins La Marche (hors assainissement, pluvial et part départementale)	APD	500 000	417 980	201 667	216 313	-	216 313	-	-	-	-	216 313
Voies	Aménagement de Bourg	Poursuite du projet de la Ferté Fresnel	APD	210 000	175 552	87 500	88 052	-	-	88 052	-	-	-	88 052
Voies	Aménagement de Bourg	Enveloppe pour les projets suivants (St Evroult, St Hilaire, Les Aigres)	Simple évaluation	800 000	668 768	266 667	402 101	-	-	-	134 034	134 034	134 034	402 101
Voies	Aménagement de Bourg	Participation VRD - logements sociaux sur le site de l'ancienne école de Villers	xx	25 000	25 000	0	25 000	-	25 000	-	-	-	-	25 000
Administration générale / Démarches transversales	Moyens généraux	Tous services : Renouvellement véhicules, mobilier, équipements informatiques, logiciels...	Enveloppe annuelle	200 000	167 192	0	167 192	-	167 192	167 192	167 192	167 192	167 192	835 960
Administration générale / Démarches transversales	Foncier	Acquisitions foncières diverses	Enveloppe annuelle	50 000	50 000	0	50 000	-	50 000	50 000	50 000	50 000	50 000	250 000
<b>Total 2022/2026</b>						<b>Moyenne (2022/2026)</b>	<b>2 787 676</b>	<b>1 508 543</b>	<b>2 735 426</b>	<b>2 802 650</b>	<b>2 797 761</b>	<b>2 497 371</b>	<b>3 105 170</b>	<b>13 938 378</b>
Capacité d'autofinancement nette								800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	800 000	4 000 000
Emprunt, dans la limite d'un ratio de désendettement de 30								1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000
Besoin de financement annuel non couvert														4 938 378

Accusé de réception en préfecture  
00120068409-20220703-2022-03-016-DE  
Date de télétransmission : 11/02/2022  
Date de réception préfecture : 11/02/2022

## CONVENTION FINANCIERE ANNUELLE RELATIVE AU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

**ANNEE 2022**

**ENTRE**

Le Préfet du département de l'Orne,

d'une part,

**ET**

La Communauté de communes des Pays de L'Aigle

d'autre part,

dénommés les parties prenantes.

### Préambule :

En tant qu'accord-cadre pluriannuel, le contrat de relance et de transition écologique accompagne la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle du bassin de vie concerné. Il fédère l'ensemble des acteurs institutionnels publics et privés amenés à porter ou à soutenir des actions permettant la réalisation de ce projet et s'inscrit en cohérence avec les stratégies et les outils d'intervention des parties prenantes. Le contrat décline des objectifs et un plan d'actions sur les orientations stratégiques prioritaires du projet de territoire.

La présente convention financière 2022 liste les actions à engager pour l'année 2022.

Elles pourront être cofinancées par l'Etat, par des subventions qui seront demandées par les maîtres d'ouvrage, au titre des dotations et crédits disponibles, pour lesquelles les actions qu'ils portent seraient éligibles.

Les crédits régionaux, les crédits de droit commun du conseil départemental, des fonds européens ou d'autres sources de financement qui seraient destinées à apporter un complément financier aux opérations de la présente convention pourront être sollicités par les maîtres d'ouvrage.

- VU le contrat de relance et de transition écologique pour le territoire de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle signé le 1er juillet 2021 et plus particulièrement le plan d'actions opérationnel,
- VU les financements prévus au titre de l'année budgétaire 2022 sur l'ensemble des dispositifs mobilisés dans la mise en œuvre du contrat de relance et de transition écologique et de son plan d'actions,

Les parties prenantes, porteurs du contrat de relance et de transition écologique, conviennent:

### **ARTICLE 1 : Objet**

La présente convention a pour objet de déterminer les engagements financiers des porteurs du contrat de relance et de transition écologique, pour l'engagement d'actions au cours de l'année 2022, au regard des actions inscrites dans le plan d'actions susvisé.

### **ARTICLE 2 : Descriptif des actions à engager en 2022**

Ces actions, qui seront à engager en 2022, sont déclinées en annexe 1 de la présente convention.

### **ARTICLE 3 : Financement des actions concrètes opérationnelles annuelles**

Le financement de chacune des actions programmées en 2022 est réalisé sur la base des décisions fixant la contribution apportée, selon les modalités définies par chacun des dispositifs mobilisés.

Ainsi, concernant les dotations de l'Etat, la présente convention ne dispense pas le porteur de projet de déposer une demande de subvention auprès de la préfecture, qui sera instruite selon les règles les régissant. L'engagement financier de l'Etat au titre de la présente convention est donc sous réserve que les dossiers déposés de demande de subvention soient conformes et éligibles. Pour chaque opération retenue, un arrêté attributif de subvention sera édité.

### **ARTICLE 4 : Tableau de synthèse des actions programmées**

Au titre de l'année budgétaire 2022 et sur la base des actions programmées, les crédits appelés sont listés à l'annexe 1 de la présente convention.

### **ARTICLE 5 : Durée**

La présente convention est signée pour l'année 2022 correspondant à l'année budgétaire.

Les actions inscrites devront être engagées dans l'année, les autorisations d'engagement de l'Etat devant être notifiées avant le 31 décembre 2022.

### **ARTICLE 6 : Suivi**

Le comité de pilotage du contrat de relance et de transition écologique assure le suivi de la réalisation des actions et des engagements des signataires et des partenaires.

Fait à L'Aigle, le

Le Président de la Communauté de Communes  
Des Pays de L'Aigle

Le Préfet de l'Orne,  
Sébastien JALLET

Annexe 1 de la Convention financière 2022 : liste des actions à engager en 2022 et état des crédits appelés

Orientation stratégique du CRE	SOLIDARITE cofinancement de activités de territoire	MODERNITE développement économique	Nom du porteur de projet	Intitulé de l'opération	N° fiche action CRE	Contant Etat/collectivités (tributaire, éducatif, contrat de ville, PVAL...)	Coût total de l'opération (en € HT)	Participation de l'Etat de projet (en € HT)	TOTAL subventions	Région	Département	Fonds européens	Etat Participation totale (€)	Valeurs territorial du CPR (PMAOT)	Région	DTER	DIL classique	ADDFE	Région	Appui à projet	Etat	Autres	Observations		
																								Participation (€) Etat/Participation (€) Région	Participation (€) Région
X			CDC	Voie boue - Phase 1	7		1 714 088 €	344 036 €	1 369 231 €	150 000 €	63 235 €	63 235 €	1 135 016 €					20 024 €	402 322 €				1001 - Voies Délais de travaux. Opération en 2 phases avec coût total de 4 722 110 € par phase. Le coût de la Phase 1 est de 1 135 016 € et de 3 587 094 € pour la Phase 2. Le coût de la Phase 2 est de 3 587 094 € Département : 91 200 € Appui à projets Ville : 210 812 € N° : Engagement de la Région et de l'Etat pour une évacuation de boue DCTR 2022		
X			CDC Communauté de communes de la Marche	Aménagement du bourg de Mouline la Marche	13		439 908 €	272 076 €	167 786 €				167 786 €		167 786 €	Non soit.									
			CDC	Construction d'un atelier relais à La Ferté-François	18		299 081 €	114 209 €	184 129 €		21 000 €	Non soit.	143 129 €		143 129 €	Non soit.									
	X		CDC	Jeux extérieurs cours d'écoles	19		117 784 €	70 670 €	47 113 €				47 113 €		47 113 €	Non soit.									
X			CDC	Remplacement chaudière de l'école de Mouline la Marche (pour une chaudière à granulés)	20		54 781 €	27 391 €	27 391 €				27 391 €		27 391 €	Non soit.									
X	X		SMEROM	implantation d'une recyclerie dans la Région de Langé	17		2 596 404 €	1 590 442 €	1 408 000 €	150 000 €	Non soit.	1 330 000 €		1 330 000 €	Non soit.	600 000 €			798 000 €	Non					
X			St-Hilaire sur Rille	Changement d'une chaudière gaz par une chaudière à bois granulés dans un logement collectif	23		15 589 €	3 188 €	12 781 €				12 781 €		12 781 €	Non soit.									
X	X		La Ferté en Ouche	Service et travaux (habilitation, réserves Ac30) pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique dans la maison de la Ferté en Ouche	21		84 427 €	25 656 €	59 771 €				59 771 €		59 771 €	Non soit.									
X	X		La Ferté en Ouche	Projet de service à la Ferté-François	22		26 010 €	5 197 €	21 346 €		5 197 €	Non soit.	5 197 €		5 197 €	Non soit.									
X	X	X	Mouline la Marche	Orléans d'urgence France Services	24	Maison France Services	7 500 €	3 750 €	3 750 €				3 750 €		3 750 €	Non soit.									
X	X		Saint Symphorien des Bruzères	Installation de panneaux photovoltaïques sur les toitures communales	25		€	€	€				€		€	Non soit.									
X	X		Vitry sous Laigne	Orléans d'urgence France Services	26		50 000 €	25 000 €	25 000 €				25 000 €		25 000 €	Non soit.									
<b>TOTAL</b>							<b>5 680 984 €</b>	<b>2 421 285 €</b>	<b>3 382 265 €</b>	<b>300 000 €</b>	<b>49 924 €</b>	<b>3 802 114 €</b>	<b>1 028 515 €</b>	<b>671 593 €</b>	<b>767 048 €</b>	<b>402 322 €</b>	<b>25 000 €</b>	<b>25 000 €</b>	<b>25 000 €</b>	<b>25 000 €</b>	<b>25 000 €</b>	<b>25 000 €</b>	<b>25 000 €</b>	<b>25 000 €</b>	<b>25 000 €</b>

Legend  
Subvention totale  
Etat  
Région  
Subvention non sollicitée

Accusé de réception en préfecture  
061-200068468-202203-2022-02-03-016-DE  
Date de télétransmission : 11/02/2022  
Date de réception préfecture : 11/02/2022